



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **21 janvier 2008**

Délibération n° 2008-4702

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Convention avec l'association Imaginove - Subvention - Année 2008

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 10 janvier 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 22 janvier 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Vesco, Duport, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Daclin, Laurent, David, Mmes Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Allais, Balme, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bouju, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chevailler, Clamaron, Collet, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme Decieux, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gerin, Gignoux, Gigot, Giordano, Guétaz, Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Sardat, Sauzay, Serres, Sturla, Téodori, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Turcas, Vaté, Vincent.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Mme Elmalan (pouvoir à M. Chevailler), MM. Malaval (pouvoir à Mme Bertrix), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Assi (pouvoir à M. Rémond), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Gigot), Mmes David (pouvoir à M. Pacalon), Decriaud (pouvoir à M. Roche), MM. Desseigne (pouvoir à M. Imbert), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Mme Spiteri (pouvoir à M. Marquerol), M. Uhlich (pouvoir à M. Lelièvre).

Absents non excusés : MM. Calvel, Lambert, Mme Vessiller, MM. Blein, Béghain, Bonnard, Chaffringeon, Communal-Haour, Mme De Coster, MM. Genin, Girod, Guillemot, Mme Mosnier-Lai, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Petitjean, MM. Philip, Vial, Mme Yéréman.

Séance publique du 21 janvier 2008**Délibération n° 2008-4702**

commission principale : développement économique

objet : **Convention avec l'association Imaginove - Subvention - Année 2008**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

- Le contexte et enjeux économiques

Le marché des loisirs numériques connaît des mutations profondes dues aux pressions conjuguées de l'innovation technologique et de la compétition internationale, à l'évolution des usages et à l'émergence de nouveaux modèles économiques.

Le pôle de compétitivité-cluster Imaginove, créé par Citia, images Rhône-Alpes et Lyon game, a pour mission de développer les synergies entre les filières des industries de l'image (jeu vidéo, cinéma, audiovisuel, animation et multimédia) en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels.

Imaginove rassemble, aujourd'hui, 195 adhérents. En accompagnant ces acteurs et en renforçant leur compétitivité, Imaginove ambitionne de devenir en cinq ans la référence européenne en terme de fabrication et de diffusion de contenus dédiés simultanément à plusieurs médias.

- Le bilan des actions 2007*Sur le volet recherche et développement technologique*

Depuis le début 2007, le pôle Imaginove a labellisé treize nouveaux projets de recherche et développement (sept Oseo innovation, quatre Agence nationale de la recherche (ANR) et deux direction générale de l'équipement (DGE)) qui représentent 25 M€ d'investissement et 11,5 M€ de demandes de soutiens publics.

La Communauté urbaine a soutenu en 2007 le projet Genac 2, portant sur la génération automatique de contenus, par un financement de 239 591 € alloué à la société Widescreen Games.

Sur le volet développement commercial et international

Trente projets portant sur des démarches commerciales innovantes ont été soutenus par Imaginove, sous la forme d'un accompagnement financier et d'un coaching par des cabinets extérieurs (KPMG, Altidiem) : 25 emplois ont été créés.

Quarante projets de développement à l'international accompagnés par Imaginove se sont concrétisés par l'ouverture de nouveaux marchés pour ces PME et la création de neuf emplois.

Sur le volet emploi et formation

Imaginove a mis en place un accompagnement individuel des PME dans la gestion des compétences et de l'emploi, des outils ressources humaines et un programme de formation continue (10 sessions organisées et 54 personnes formées).

- Le programme d'actions 2008

Sur les axes animation et promotion

En plus des missions opérationnelles correspondant à l'animation générale du pôle, Imaginove participera activement en 2008 à la structuration de pôles régionaux (Pixel, Cartoucherie), à la coordination d'un volet financement pour les entreprises et à la mise en place d'un réseau permettant l'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Sur l'axe emploi et formation

Il s'agit d'un levier prioritaire en 2008, concrétisé par la poursuite de l'accompagnement individuel des entreprises et de l'animation du programme Imaginove compétences (quinze formations prévues en management, technologie, droit, fiscalité et anglais pour 80 salariés). Les nouvelles actions concerneront la concrétisation des passerelles-métiers et la mise en ligne du site emploi-formation www.talents-imaginove.fr.

Sur l'axe commercial et international

25 nouveaux projets seront financés dans le cadre d'Imaginove international et 10 nouveaux projets dans le cadre d'Imaginove commercial. Imaginove renforcera également sa présence sur les salons-clés en France et à l'étranger et sa coopération avec les clusters européens équivalents.

Sur l'axe recherche et développement (R & D)

Les réalisations 2008 seront guidées par les nécessités d'intensifier l'approche mutualisée (quantifiée par le nombre de projets collaboratifs), de faire émerger des projets de R & D communs entre jeu vidéo et animation, et entre jeux vidéos et industries culturelles, de multiplier les échanges entre les acteurs du pôle et de développer la pratique de la protection des actifs (partenariat avec l'institut national de la propriété intellectuelle (Inpi)).

- Le financement des actions 2008

Il est proposé que la Communauté urbaine apporte pour 2008 une subvention de 50 000 € à Imaginove. La politique de convergence et de collaboration des filières d'Imaginove s'inscrit pleinement dans la démarche des industries créatives développée par la Communauté urbaine.

Projets	Charges	Recettes						
		Privées	Communauté urbaine	Région Rhône-Alpes	Drire	Etat	Autres	Total
animation	117 700	7 700	5 000	60 000	45 000			117 700
innovation	129 980	7 000	15 000	64 540	34 820		8 620	129 980
commercial et international	234 060	60 000	16 500	87 030		70 530	0	234 060
structuration compétences	121 500	10 000	12 500	67 900		21 100	10 000	121 500
promotion-communication	80 000	0	1 000	48 000	20 180		10 820	80 000
total	683 240	84 700	50 000	327 470	100 000	91 630	29 440	683 240

- L'évaluation

L'évaluation de l'association Imaginove, pour l'année 2008, portera sur :

- la croissance du nombre d'adhérents, pour assurer la représentativité de la filière,
- le nombre d'entreprises soutenues par les dispositifs Imaginove commercial, international et compétences,
- l'émergence de projets R & D mutualisés et inter-filières ;

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve la signature de la convention avec l'association Imaginove et le versement d'une subvention d'un montant de 50 000 € pour le programme d'actions 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention d'application précisant les modalités de versement de la subvention, à savoir : 80 % versés dans un délai global de 45 jours suivant réception du certificat de notification de la présente convention à l'association et le solde suivant réception d'un rapport d'activités complet ainsi que des comptes approuvés de l'association et de l'ensemble des livrables.

3° - La dépense sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1375, selon la répartition suivante :

- 80 % en 2008, soit 40 000 €,
- 20 % en 2009, soit 10 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,